

# NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE (MANDATURE 2018-2024)

## 1. GESTION LOCALE, DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

### 1.1. RENFORCER LA DEMOCRATIE LOCALE ET LA CITOYENNETE

- Mettre en place au sein du Conseil communal une commission citoyenne composée de citoyens volontaires et représentatifs de la population. Celle-ci serait chargée de débattre périodiquement de thématiques qui concernent la commune. Les conclusions de la commission intégreront les avis minoritaires et seront transmises au Conseil communal qui sera chargé de les examiner puis de les mettre en œuvre ou de justifier leur rejet. Cette Commission travaillera en parfaite collaboration avec la Commission locale de développement rural<sup>1</sup>.
- Organiser de façon régulière des forums démocratiques réunissant les élus et les citoyens, afin de débattre directement des thématiques communales, sous forme de réunions de quartiers.
- Exercer à titre gratuit les mandats dérivés<sup>2</sup> qui constituent le prolongement d'un mandat exécutif communal (Echevin, Bourgmestre, Président de CPAS). En cas d'absence répétée et injustifiée d'un mandataire aux réunions de l'organisme parapublic où il siège, il pourra être démis de son mandat dérivé.

### 1.2. OPTIMALISER LA GESTION COMMUNALE

- Placer le plan stratégique transversal au cœur de la gestion locale. Le plan stratégique transversal est un outil de gouvernance par lequel la commune définit en début de législature des axes stratégiques, qu'elle décline alors en objectifs opérationnels qui seront accordés en priorité. Des actions sont déterminées pour atteindre ces objectifs et les ressources, humaines et financières, sont planifiées. Cela permet à l'entité locale une plus grande efficacité et une utilisation optimale de ses ressources. Cela permet aussi de créer de véritables « **Tableaux** (pluriel) de bord » de la gestion et des projets communaux.
- Mettre en place, via le plan stratégique transversal, les outils de pilotage budgétaire et financier nécessaires à une planification pluriannuelle optimale et à l'utilisation efficiente et transparente des deniers publics (voir Appli Hapy<sup>3</sup> développée par la Commune de Flobecq et l'entreprise tournaise BizzDev).
- Maintenir l'équilibre financier local et ne pas augmenter les impôts durant cette législature.

---

<sup>1</sup> Commission chargée d'élaborer le Programme communal de développement rural de Flobecq.

<sup>2</sup> Structure dans lesquelles les élus siègent au titre de leur fonction exécutive (Echevin, Bourgmestre...)

<sup>3</sup> Hapy est une application permettant des simulations de scénarii budgétaires et d'en prévoir les impacts à long terme.

## 2. ECOLOGIE SOCIALE ET LOCALE

### 2.1. LES COMMUNES « MOTEURS » DE L'ÉCOLOGIE SOCIALE

- Encourager les employés communaux et les visiteurs de l'administration communale locale à utiliser la marche, le vélo, les transports publics et les modes partagés. Rappelons que la Commune de Flobecq a acquis des vélos électriques à cette fin. Nous avons l'intention de les louer aux Flobecquois et touristes qui le souhaitent.

### 2.2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Limiter les nouvelles constructions dans les accès aux hameaux. Notre Commune a atteint un nombre d'habitants de l'ordre de 3.600, lequel se stabilise depuis quelques années. Dans ce contexte, notre volonté est, désormais, de limiter autant que faire se peut, l'enrubannage des voies d'accès aux hameaux et, sa conséquence, la disparition des paysages des Collines. Il faut concentrer l'habitant là où **l'habitat existe déjà** et encourager la rénovation du bâti existant. Plus l'accroître. Si nous poursuivions sur la voie empruntée jadis, c'est-à-dire d'accroître l'attractivité de la Commune et donc, son urbanisation, laquelle se justifiait à son époque, nous perdriions notre spécificité, à savoir, la beauté de nos paysages qui seraient enfermés derrière des bâtisses et, par conséquent, privatisés.
- Veiller à la bonne coordination et à l'exécution rapide des chantiers de travaux publics, en coordination avec la Région le cas échéant. Poursuivre, voire améliorer, l'information des riverains, commerçants et autres personnes concernées.

### 2.3. LOGEMENT

- Mettre en œuvre des opérations de revitalisation urbaine, en collaboration avec des opérateurs privés, en vue de rénover le bâti existant, de densifier les noyaux d'habitat et d'améliorer la mixité sociale (en créant des logements tant locatifs qu'acquisitifs). Il s'agira de refaire des opérations semblables à celles menées à la Crête et, bientôt, sur le site de l'ancienne Brasserie Loix (arrière Parc communal – rue Hanaise).

### 2.4. ENERGIE ET CLIMAT

- Développement via l'installation d'une Appli, d'une gestion centralisée du chauffage de l'ensemble de nos bâtiments communaux. Des vannes pilotées à distance seront ainsi programmées (une par radiateur) afin d'optimiser le chauffage et réduire la consommation inutile dans les espaces non-occupés en permanence. Cette gestion concernera TOUS les bâtiments communaux et permettra de réaliser de considérables économies (entre 20 et 30%) mais aussi de réduire notre empreinte écologique.
- Créer un « Guichet communal de l'énergie » qui rassemblerait une Centrale d'achat (bois, pellets, lampes ECO, mazout...), un Service Conseils, voire, d'intermédiation et qui étudierait la possibilité d'installer des pompes à bio-carburants gérées de manière collaborative en partenariat avec la « Ressourcerie ».

## 2.5. PROPRETE ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- Augmenter encore le nombre de poubelles et de cendriers publics, bien entretenus et facilement accessibles, dans les lieux fréquentés.

## 2.6. NATURE ET BIODIVERSITE

- Élaborer une stratégie communale, avec l'aide des Guides Nature du Pays des Collines, de promotion de la nature et de la biodiversité concertée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés. Les citoyens qui le souhaitent y seront associés.
- Maintenir la tolérance zéro pratiquée à Flobecq dans l'utilisation des pesticides (Glyphosate) dans la gestion publique des espaces verts, en concertation avec les travailleurs pour ne pas rendre leur travail plus pénible, et encourager les particuliers à faire de même. Nous rechercherons des solutions alternatives.

## 2.7. GESTION DES DECHETS

- Installer des poubelles publiques en nombre suffisant et favoriser les bulles à verre et autres points de collecte enterrés. A ce propos, la Commune de Flobecq s'inscrira pleinement dans la stratégie d'IPALLE qui consiste à disposer dans les hameaux, des points de collectes de déchets sous forme de conteneurs enterrés.<sup>4</sup>

## 2.8. MOBILITE

- Développer une Appli Smartphone spécifique à Flobecq afin de promouvoir le « car-sharing » vers les (grandes) villes (les plus) proches (Bruxelles, Mons, Gand, Grammont, Tournai, Courtrai, ...). Il existe une Appli semblable en Flandre laquelle pourrait se développer en Wallonie (HOPLR) et offrir des services additionnels. Elle sera pour nous, une source d'inspiration.
- Garantir le maintien et l'accès aux carrières et chemins qui balisent champs et pâturages et ce, dans une approche plus orientée vers les loisirs et la protection du territoire rural. Mettre à jour les cartes actuelles (aussi sur internet) et les distribuer dans les lieux publics (voir aussi volet « Tourisme »).
- Poursuivant et encourageant les ateliers de formation à la pratique du vélo (pro-vélo) et de réparation des vélos (« Repair-café »), en généralisant une éducation à la mobilité tout au long de la scolarité, en coordination avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont le « brevet **du** cycliste » constitue un élément essentiel).
- Développer un plan d'action pour la mobilité partagée<sup>5</sup> (voir proposition plus haut « Appli Car-sharing »), de préférence alimentée en énergies renouvelables (covoiturage, voitures partagées, autopartage entre voisins, vélos partagés, etc.) en installant des places de stationnement réservées, en renforçant la communication, en utilisant les modes partagés pour les déplacements du personnel communal, etc.

---

<sup>4</sup> L'objectif sera aussi de réduire les coûts de collectes par camion et donc les charges pour les finances communales e, par conséquent, les citoyens.

<sup>5</sup> Il s'agit bien de mobilité partagée et non de l'économie de plateforme du type Uber.

- Instaurer des « contrôles d'accès intelligent - ANPR<sup>6</sup>» pour interdire l'accès aux poids lourds de plus de 7,5 Tonnes sur l'ensemble du territoire communal, excepté les grands axes (RN57 et RN48), comme projets pilotes, afin d'améliorer la qualité de l'air, la sécurité routière et préserver nos infrastructures routières communales.
- Poursuivre l'entretien actuel des voiries communales, et prévoir de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers (radars indicatifs, passages pour piétons mieux mis en évidence, îlots directionnels, rétrécissements de voirie, pistes cyclables, trottoirs plus larges, bollards, etc.).
- Poursuivre les aménagements aux abords des écoles, des quartiers résidentiels, des zones d'équipements collectifs, etc., pour protéger les usagers plus faibles (piétons, cyclistes, etc.).

## 2.9. RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DES COMMUNES RURALES

- Flobecq fut pionnière en la matière en étant une des premières communes wallonnes à en élaborer un. Le PCDR est conçu de manière démocratique avec la participation de l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens. Il aborde à travers une vision stratégique à 10 ans des thématiques essentielles au développement des communes rurales telles que le développement économique, la création d'emplois, le maintien des services, la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement ainsi que des opérations de rénovation rurale. Redynamiser sa composition et son fonctionnement (FRW et consultants externes) seront, pour nous, des préoccupations essentielles.
- Créer un nouvel atelier rural offrant des conseils et de l'accompagnement pour soutenir les entrepreneurs locaux (commerces) dans la création et le développement de leur entreprise.

## 2.10. RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES POUR LES HABITANTS DES COMMUNES RURALES

- Faciliter l'accès aux technologies de l'information par le développement d'espaces publics numériques (EPN) et de formations en informatique (logiciels, réseaux sociaux, téléphonie, ...).
- Développer le réseau internet local (4G, 5G), notamment via la plate-forme « Omniflow ».

## 2.11. GARANTIR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS NOS CAMPAGNES

- Élaborer une stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité, concertée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés (Guides Nature en particulier) et favorisant la participation citoyenne (Plan communal de développement de la nature par exemple).

---

<sup>6</sup> Radars discriminants permettant de cibler la verbalisation en fonction de critères prédéfinis et reliés à des banques de données d'immatriculation. Si, par exemple et en l'occurrence, ce sont des poids lourds (+ de 7,5T) qui sont détectés, ils sont automatiquement et systématiquement verbalisés.

## 2.12. SOUTENIR UNE AGRICULTURE INCLUSIVE ET DURABLE

- Renforcer le dialogue et la concertation entre les agriculteurs et la commune en (re)créant une commission consultative agricole qui serait un lieu d'échanges sur les problématiques agricoles locales.

### 3. ECONOMIE, EMPLOI ET TOURISME

- Faciliter l'accès à toute l'information dont un entrepreneur a besoin, par la mise en place d'un point de contact unique, en lien avec les acteurs économiques existants (IDETA, Maison de l'emploi, UCM, Agence d'économie sociale...). L'entrepreneur aura ainsi une réponse à toutes ses questions pratiques de base et sera orienté vers les dispositifs régionaux et fédéraux adéquats comme pour les aides financières et l'accompagnement par exemple.
- Une aide à la création d'une Association de commerçants (comme d'antan) pour leur permettre d'agir efficacement notamment en termes de communication vis-à-vis des clients et de services d'appui à leurs membres, mais aussi en matière festive.
- L'actualisation et la modernisation de l'annuaire des commerçants, des entreprises locales et des producteurs (géolocalisation, vitrine de leurs offres et de leur savoir-faire).
- Renforcer les outils économiques communaux (agence de développement local, agences locales pour l'emploi, centres d'entreprises, guichets d'économie sociale, intercommunales de développement économique, ...), clarifier leurs rôles et inciter la coopération supra-communale afin de développer au mieux l'emploi de tout niveau de qualification (économie sociale, Horeca, tourisme, commerces de proximité, etc.).
- Poursuivre, à l'instar du CPAS de Flobecq, les partenariats entre les maisons de l'emploi, les centres d'insertion socio-professionnelle, les missions régionales pour l'emploi, etc. (organisation de permanences, de séances d'information, etc.) afin de mettre en place un Guichet unique de l'emploi permettant aux demandeurs d'emplois d'effectuer en un seul endroit toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi ou d'une formation et incluant une mise à disposition gratuite d'outils de recherche d'emploi.
- Création, en partenariat avec le privé, d'un Parc animalier couplé à de l'Habitat « insolite » sur le site de la Houpe. La Région wallonne, IDETA (Cellule Tourisme) et des Invest publics seront sollicités.
- Animer, en partenariat avec les exploitants, la nouvelle structure d'accueil et d'hébergement de la Houpe ; Plus globalement stimuler le tourisme vert sur le site de la Houpe en invitant la Maison du Tourisme du Tournaisis (IDETA) à y développer un « master plan » spécifique.

## 4. ENSEIGNEMENT ET ENFANCE

### 4.1. ENSEIGNEMENT

- Poursuivre l'aménagement des abords des écoles afin de sécuriser l'accès des élèves et afin de créer des espaces de convivialité.

### 4.2. ENFANCE

- Amplifier et diversifier l'offre d'accueil de façon à mieux tenir compte des besoins et des attentes des parents (par exemple l'offre d'urgence ou en dehors des heures d'ouverture habituelles, l'offre pour enfants malades, etc.). Créer une banque de données de personnes bénévoles disponibles pour assurer ces « services ponctuels ».
- Encourager les synergies entre les acteurs locaux afin de renforcer l'offre en permettant une utilisation des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles et développer des échanges en ce sens entre les réseaux d'enseignement.
- Dynamiser et optimiser les écoles de devoirs (des deux écoles) notamment, via la mise à disposition d'infrastructures (culturelles, sportives et formatives). Dépasser l'âge de l'enseignement prodigué à Flobecq (+ de 12 ans).
- Créer, à Flobecq et en partenariat avec la Ville d'Ath qui en dispose déjà, une Académie de musique afin de promouvoir la pratique chez les plus jeunes, sans que les conditions financières ou d'éloignement ne soient des obstacles (voir aussi, le chapitre « culture »).

## 5. AFFAIRES SOCIALES

### 5.1. AINES

- Lutter contre l'isolement des aînés, notamment en soutenant des projets d'échanges citoyens et d'initiatives intergénérationnelles. Dynamiser les services de type « télé-vigilance » en identifiant des référents locaux.
- Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial. Plusieurs actions seront menées : sécurisation des trottoirs (abords pharmacie), éclairage et nombre suffisant des passages pour piétons, aménagement des espaces verts avec des aires de repos (bancs publics semi-couverts). Ce travail sera intégré dans la rénovation de la Grand-Place de Flobecq.
- Encourager la mise en place de services administratifs décentralisés et « ambulants » (visites à domicile) permettant aux citoyens et plus particulièrement aux aînés et aux moins valides d'accomplir aisément la plupart des actes administratifs importants.
- Multiplier les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels notamment au départ des associations ou de la maison de repos pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission de la mémoire sociale.

### 5.2. COHESION SOCIALE

- Privilégier une logique d'accompagnement de qualité du bénéficiaire du CPAS, dans tous les aspects de sa vie, et non une logique de contrôle.
- Développer, à travers notre plan de cohésion sociale, notre Maison de l'Emploi et notre EPN<sup>7</sup>, des services d'aide à la recherche d'emploi en proposant une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, une mise à disposition d'outils informatiques, des séances de préparation aux entretiens d'embauche, des permanences « emploi », etc.
- Poursuivre notre politique de mise à l'emploi des demandeurs fragilisés en activant les aides régionales et fédérales (APE, articles 60-61).
- Convier les promoteurs à mettre en vente ou en location au moins 10% des logements qu'ils construisent afin de les ouvrir aux plus bas revenus.
- Poursuivre le support associatif (Collines Sous Levant) qui accompagne les citoyens, en particulier les moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) et/ou leur facture d'eau (guidance et travaux contre les fuites d'eau, etc.).
- Réfléchir à un nouveau projet d'extension de la crèche « Calinou » et accroître les capacités d'accueil.
- Développer une véritable équipe de « médiation culturelle » ayant pour objectif de mieux faire connaître aux citoyens l'offre culturelle présente sur le territoire de Flobecq et de les inciter à participer à la vie culturelle du village.

---

<sup>7</sup> Espace public numérique

- Continuer et renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires, en développant les partenariats entre les communes (Flobecq/Ellezelles/Lessines) et l'Adeps. Offrir davantage d'initiations sportives gratuites.

## 6. CULTURE, MEDIAS, JEUNESSE ET SPORT

### 6.1. CULTURE

- Etablir et diffuser un inventaire des acteurs culturels et de leurs activités au sein de la commune (par exemple, un agenda des événements culturels et des acteurs locaux).
- Création d'un centre culturel local avec subventions.
- Créer une académie de musique à Flobecq.
- Proposer des espaces de répétition et d'exercice adéquats aux groupes musicaux, compagnies de théâtre, compagnies de danse, etc.
- Relancer des chantiers de fouilles archéologiques et des travaux de recherches historiques pour promouvoir notre patrimoine et nos racines.
- Poursuivre les productions artistiques propres lors des Antoniades.
- Maintenir les Fêtes de la Musique.
- Maintenir le folklore et les activités culturelles originales.
- Promouvoir sans cesse nos artistes locaux.
- Valoriser et soutenir notre folklore et en particulier les « Géants de Flobecq » et son exemplaire le plus spectaculaire, le St-Christophe sur échasses.
- Rééquiper la Maison de village, comme une véritable salle de spectacle professionnelle (régie lumière et son - ventilation - loges).

### 6.2. JEUNESSE

- Réaliser, avec les acteurs de la jeunesse et les jeunes qui le souhaitent, une analyse concertée des besoins et des attentes de ces derniers au niveau local en termes de participation et de développement de la citoyenneté.
- Ces propositions se mettront en place de manière ouverte et avec tous les acteurs volontaires mais aussi et surtout, via le « Club des Jeunes de Flobecq » et le « Conseil Communal Junior ».
- Raviver le sentiment d'être flobecquois, notamment chez les jeunes, en inscrivant sans cesse dans son époque, les activités festives et culturelles que l'on développe.

### 6.3. SPORT

- Développer l'offre d'infrastructures sportives via la construction d'une extension au Centre sportif Jacky Leroy, pour les sports de ballon et les cours collectifs.
- Créer des terrains de Padel, de manière centralisée (Centre Jacky Leroy) et décentralisée (Site du Radar à la Houppe).
- Soutenir les clubs qui s'entraînent et jouent leurs compétitions au Centre sportif en les aidant à collecter du sponsoring, leur offrant des subventions et des aides adaptées. Rappelons que désormais nous avons un « Volley Club Lessines... Flobecq » ! Un Club de tennis de table qui a abandonné son nom (Papignies) pour devenir flobecquois et un Club de Badminton purement flobecquois ! Ils doivent être encouragés comme il se doit.

### 7. SECURITE

- Ce rôle doit être renforcé dans le cadre de la police des Collines à Flobecq. Des moyens suffisants doivent lui être accordés pour que cette proximité soit renforcée.
- Entretenir les voiries communales et prévoir des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers (radars indicatifs, passages pour piétons mieux mis en évidence, ilots directionnels, rétrécissements de voirie, pistes cyclables, trottoirs plus larges, bollards, etc.).

### 8. PATRIMOINE

- Travaux de restauration de l'orgue de l'Eglise.
- Entretien de nos Chapelles.
- Sauvegarde de nos paysages, plus beau patrimoine de notre Commune.